

savoir nager, apprendre à porter secours (APPS), prévention routière ou APPR (rallye piéton, vélo) et acquis en langue vivante étrangère ; M Morel indique que tous les élèves de CM2 ont atteint cette année le niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en anglais, c'est-à-dire qu'ils sont capables de communiquer simplement avec un interlocuteur qui parle distinctement¹. Il n'y a plus d'attestation B2I (Brevet informatique et internet) car cette compétence est dorénavant utilisée par toutes les disciplines.

9/ Point Travaux

Il est demandé par l'ALPEH à la mairie la possibilité d'avoir une ampoule d'avance pour chaque TBI. Cela permettrait d'éviter que la situation dans la classe de Mme Lamare se reproduise à savoir demande d'ampoule faite dès les premiers indices de dysfonctionnement et aucune nouvelle durant trois mois, réception de ladite ampoule qui claque après 2 jours d'utilisation ! Il est rappelé l'importance de ce support notamment dans une classe qui comporte un double niveau avec des enfants qui ont besoin de s'appuyer sur un support visuel pour suivre en classe.

La mairie précise que l'école possède différents modèles de TBI et qu'un SAV a été réalisé sur l'ampoule qui a claqué.

L'ALPEH précise également qu'il faudrait anticiper le remplacement potentiel de TBI et l'importance d'avoir des ordinateurs à jour par rapport à l'évolution des TBI. (les ordinateurs trop anciens ne parviennent pas à faire tourner les logiciels des TBI).

Mme Soja indique qu'il y a un message sur son TBI stipulant un problème de filtre. En outre, elle réitère sa demande de de télécommande a priori disparue lors des congés d'été 2018, afin de pouvoir utiliser la climatisation de la classe.

La mairie prend note et souligne l'importance de faire des écrits le plus possible concernant les dysfonctionnements en lien avec le matériel.

10/ Spectacle-kermesse

L'ALPEH demande s'il est envisagé par l'école de faire une kermesse ou un spectacle en lien avec ce qui a pu être évoqué lors du conseil du second trimestre par rapport aux travaux réalisés notamment sur les fables.

Mme Beaulaton nous renvoie à la foire aux questions du 9 juin disponible sur Educ.gouv.fr et sur la mise à jour en date du 17 juin précisant que les conditions restent complexes pour la réalisation de tel événement.

Les enseignantes soulignent le fait qu'il y a eu en direction des familles soit une transmission vidéo du travail effectué sur les fables soit un livret remis par classe. Un exemplaire des fables de la Fontaine a été remis aux élèves de CM2 par l'Education Nationale.

Monsieur le Maire explique que l'intégralité des postes informatiques de la commune va subir un changement de logiciels et que les Sapeurs-Pompiers de Paris, qui renouvellent leur parc informatique de manière régulière, donnent 19 ordinateurs dont 15 fixes et 4 portables le 29 juin à la mairie.

Pour finir, M Morel remercie toutes les personnes présentes au conseil pour le travail réalisé au cours de l'année. Mme Beaulaton remercie les enseignants et leur travail compte-tenu de la situation sanitaire actuelle mais également les communes pour avoir su gérer l'augmentation de la charge de travail relatif au nettoyage des locaux. Elle souligne le fait que seule la messagerie ac-creteil.fr doit toujours être utilisée par les enseignants et directeurs. Elle termine en insistant sur le fait qu'elle reçoit chaque parent d'élèves qui le souhaite et qu'il ne faut donc pas hésiter à la solliciter et prendre rendez-vous. Voici d'ailleurs ses coordonnées téléphoniques 01 64 41 27 39 et mail ce.0772314x@ac-creteil.fr. Elle précise qu'elle a en charge l'accompagnement de tous les élèves et que même si cela était une année particulière, elle n'a pas été que négative.

Fin du conseil d'école à 19h56.

Le directeur

LE DIRECTEUR
J.C MOREL

La secrétaire de séance

Mme BRAY

JACQU

¹Voir « Le lien école-collège », <https://www.education.gouv.fr/les-langues-vivantes-etrangees-et-regionales-11249>